

1. Pour combien de temps la vaisselle peut-elle être louée ?

La vaisselle peut être louée pour une durée de 5 jours au maximum, ce qui permet de retirer sa commande quelques jours avant l'événement pour un retour au plus tard le mardi suivant (si l'événement a lieu le week-end).

2. Puis-je retirer ma commande quelques jours avant la date de l'événement ?

Oui, la commande peut être retirée dès le vendredi, si l'événement se déroule le week-end.

3. Que se passe-t-il si je rends ma commande au-delà de 5 jours ?

Si le client ne nous prévient pas on se réserve le droit de facturer le retard. Plus d'informations dans les [conditions générales](#).

4. Que se passe-t-il si je n'ouvre pas une caisse ?

Les caisses non-ouvertes ne seront pas facturées au lavage, mais uniquement à la location, qui correspond à la mise à disposition du matériel.

5. Dans quel délai vais-je recevoir la facture ?

La facture est transmise une fois la vaisselle retournée et lavée. Le délai minimum est de 2 semaines.

6. Quel sont les délais pour louer de la vaisselle réutilisable ?

- Les commandes doivent être passées au plus tard 2 semaines avant la date de l'événement.

- Les demandes de devis doivent être faites au plus tard 3 semaines avant la date de l'événement.

Au-delà de ces délais, nous pourrions pas assurer la bonne disponibilité de la vaisselle réutilisable.

7. Quel est le délai de réponse pour un devis ?

Le délai de réponse varie en fonction de la saison :

- De octobre à mars : 5 jours minimum

- De avril à septembre : 10 jours minimum

8. Quelle est la durée de validité du devis ?

Le devis est valable un mois dès réception. Une fois le délai dépassé, on ne peut assurer la bonne disponibilité de la marchandise.